



**HAL**  
open science

## Comitatif et jonctif en français et en coréen

Injoo Choi-Jonin

► **To cite this version:**

Injoo Choi-Jonin. Comitatif et jonctif en français et en coréen. Cahiers de Grammaire, 2002, 27, pp.11-28. hal-04389388

**HAL Id: hal-04389388**

**<https://hal.science/hal-04389388>**

Submitted on 11 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## COMITATIF ET JONCTIF EN FRANÇAIS ET EN CORÉEN\*

Injoo CHOI-JONIN

Université de Toulouse-Le Mirail, & ERSS, UMR 5610, CNRS.

### Abstract

The aim of this paper is to specify the conditions for the comitative use of the preposition *avec*, and also to explain the difference between this use and the conjunctive *et*, both expressing the notion of addition. A comparative study between French and Korean has helped to shed extra light on this question. In French, as in Korean, the comitative depends syntactically on the verbal predicate, and semantically, on another constituent (the subject or the direct object) of the sentence, since it must play the same semantic role and have the same semantic feature as the latter. However, the two terms linked by the conjunctive are syntactically and semantically equivalent, even though they have the same semantic role and the same semantic feature, just like terms linked by the comitative. The hypothesis put forward is that the comitative and the conjunctive, that function differently, syntactically or semantically, do not express the same notion of addition; addition expressed by the comitative is of a qualitative nature, while addition expressed by the conjunctive is of quantitative one.

### Résumé

Le but de cet article est d'une part de préciser les conditions de l'emploi comitatif de la préposition *avec* en français, et d'autre part d'expliquer la différence entre cet emploi et le jonctif *et*, qui expriment tous deux l'idée d'addition. Une étude comparative entre le français et le coréen permet d'apporter un nouvel éclairage à cette question. En français, comme en coréen, le comitatif dépend syntaxiquement du prédicat verbal et sémantiquement d'un autre constituant (sujet ou objet direct) de la phrase, étant donné qu'il doit avoir le même rôle et le même trait sémantique que ce dernier. En revanche, les deux termes reliés par le jonctif sont syntaxiquement et sémantiquement équivalents, bien qu'ils partagent le même rôle et le même trait sémantique, tout comme ceux reliés par le comitatif. L'hypothèse défendue est que le comitatif et le jonctif, qui n'ont pas le même fonctionnement d'un point de vue syntaxique et sémantique, se distinguent aussi quant à l'idée d'addition qu'ils expriment ; l'addition exprimée par le comitatif est d'ordre qualitatif, alors que l'addition exprimée par le jonctif est d'ordre quantitatif.

---

\* La première version de cet article a été présentée à la Journée de Syntaxe, qui s'est tenue à l'Université de Toulouse le Mirail, le 13 octobre 2000. Un grand merci à F. Lambert, Cl. Muller et V. Lagae pour leurs corrections et commentaires, qui m'ont été précieux.

## 1. Avec : Préposition ou conjonction de coordination ?

Le mot *avec* en français pose parfois problème quant à sa fonction. Gérard Antoine, dans son ouvrage *Coordination en français* (1958), souligne le problème de limites entre préposition et conjonction de coordination en ce qui concerne le mot *avec*. D'après ce grammairien, le phénomène a été signalé déjà dans la Grammaire d'Antoine Oudin (1632), et a suscité encore deux cents ans après une querelle entre grammairiens. En effet, l'exemple suivant

- 1) *Un capitaine, avec cinquante hommes, qui étaient venus pour prendre Elie, sont consumés par le feu du Ciel.* (cité dans G. Antoine, 1958: 696)

était jugé correct par certains, alors que d'autres le condamnaient. Ceux qui le jugeaient incorrect n'acceptaient que l'emploi prépositionnel du mot *avec*.

Certains grammairiens ont tenté d'établir des règles concernant l'emploi jonctif ou comitatif du mot *avec*. On trouve par exemple le passage suivant dans le Dictionnaire National de Bescherelle paru en 1874 à l'article *avec*.

- Lorsque deux ou plusieurs substantifs sont séparés par la préposition *avec*, le premier seul fait la loi au verbe ou à l'adjectif qui les suit, quand l'esprit veut indiquer un moyen.  
*Le CAPITAINE, avec cinquante hommes seulement, ÉTAIT PARVENU à se rendre maître de la ville. (Bonif.)*
- Mais quand *avec* marque la simultanéité d'action, cette simultanéité entraîne invinciblement la pluralité.  
*BERTRAND avec RATON, l'un singe l'autre chat, COMMENSAUX d'un logis, AVAIENT un commun maître. (La Font.)*
- Toutefois, malgré la simultanéité, si le premier mot emporte l'idée principale, lui seul peut, au gré de celui qui parle, marquer l'accord.  
*Presque toute la LIVONIE, avec l'ESTONIE entière, AVAIT ÉTÉ ABANDONNÉE par la Pologne au roi de Suède. (Volt.)*

Or, le problème posé ici, c'est surtout celui de l'accord verbal, mais lié à la fonction du mot *avec*. Si le mot *avec* relie deux termes ayant la même fonction, à savoir la fonction sujet, le verbe serait au pluriel. Le mot *avec* fonctionnerait dans ce cas comme la conjonction de coordination *et*, marquant ainsi une relation de parataxe. Par contre s'il relie deux termes qui n'ont pas la même fonction, l'un sujet, l'autre complément, le verbe serait au singulier. Le mot *avec* fonctionnerait dans ce cas, comme une préposition, marquant cette fois-ci, une relation d'hypotaxe. Pour l'accord du verbe, il faut donc savoir si les deux termes reliés par le mot *avec* ont la même fonction ou non.

Quoi qu'il en soit, on peut noter que tous les emplois cités dans des grammaires ou dans des dictionnaires pour illustrer l'emploi jonctif du mot *avec* proviennent d'ouvrages littéraires allant du moyen français au français du 19<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Voici les exemples.

15<sup>e</sup> siècle

- 2) *...Li conte Salisbury, général anglois, pillard et cruel, qui se dit conte du Perche, avec deux autres seigneurs anglois, vindrent sur les quatre heures du soir...* (*Cart. Tiron, II, 209, n.* — 1468, cité dans G. Antoine, 1958: 695)
- 3) *Saintré atout sa compagnie, vestu de sa livrée, vindrent prendre congé du roy.* (*Jehan de Saintré, p.92*, cité dans G. Antoine, 1958: 695)

16<sup>e</sup> siècle

- 4) *Ainsi que Pantagruel avecques toute sa bande entrerent es terres de Dipsode...* (*Pan., ch. 32, début*, cité dans G. Antoine, 1958: 695)
- 5) *Lequel avecq la femme du gentil homme ne se peurent un jour tenir...* (*Heptaméron, p.26 (cf. 55)*, cité dans G. Antoine, 1958: 695)

17<sup>e</sup> siècle

- 6) *Bertrand avec Raton, l'un singe l'autre chat, commensaux d'un logis, avaient un commun maître.* (*La Font., cité dans Dict. Nat. de Bescherelle*)
- 7) *Le singe avec le léopard gagnaient de l'argent à la foire* (*La Font., cité dans Bon Usage, §2003*)

18<sup>e</sup> siècle

- 8) *Le comte Piper avec quelques officiers étoient sortis du camp* (*Voltaire, Charles XII, cité dans G. Antoine, 1958: 695*)

19<sup>e</sup> siècle

- 9) *Le murmure des sources avec le hennissement des licornes se mêlent à leurs voix* (*Flaub., La Tent. de s. Ant., p.74*, cité dans *Bon Usage, §2003*)
- 10) *Sa haute cravate avec le triple col de la chemise, du gilet de velours, et de l'habit noir l'engonçaient* (*Flaub., Bouvard et Pécuchet*, cité dans C. Schnedecker et M. Bianco, 2002)
- 11) *La chaloupe avec un canot seulement se trouvèrent en état de servir* (*Mérimée, Mosaïque, p. 75*, cité dans *Bons Usage, §2003*)

Aujourd'hui, on trouve rarement, me semble-t-il, ce type d'emploi d'*avec*. Cependant, G. Antoine (1958: 696) note que « l'emploi conjonctionnel du mot *avec* est demeuré possible jusqu'à nos jours, mais sous réserve, précisément, que l'accord verbal n'entre pas en jeu — ce qui prouve un certain maintien de la distance entre préposition et conjonction ». Il cite les deux exemples suivants, l'un pris à la langue parlée, et l'autre à la poésie.

---

<sup>1</sup> Toutefois, le même phénomène s'observe dans d'autres langues, telles que le russe et le thèque. Voir à ce sujet H. Skrabalova (2002).

- 12) *ce sont les commerçants qui sont à pendre avec les cultivateurs...* (ex. pris à la langue parlée, Arche. S.F.V., 17-1-1947)  
 13) *Détache avec ton arc ton corset d'or bruni.* (Nerval, *A Mad. Aguado.*)

Plus récemment, Ch. Schapira (2002) défend l'idée que la préposition *avec* devient réellement conjonction, lorsque la construction verbale comportant le complément en *avec* exprime le parallélisme (et non la réciprocité ou l'asymétrie) et que le SN qui suit la préposition *avec* est doté du trait [+ humain], comme dans *Pierre est parti pour Paris avec Anne*. D'après cette linguiste, cette construction serait la réduction de deux propositions en une seule, tout comme *Pierre et Anne sont partis pour Paris*.

F. Bruno (1926 : 126, 713) remarque également que l'idée d'Addition peut être exprimée, entre autres, par *avec* ou par *et*. Si l'on accepte que les deux mots en question peuvent effectivement exprimer l'idée d'addition, la question qui se pose alors est de savoir s'ils expriment le même type d'addition. Pour Tesnière (1959 : 324), la jonction est un phénomène quantitatif, et la translation est un phénomène qualitatif. Si le mot *avec* marque, en tant que préposition (translatif pour Tesnière), une relation de dépendance entre deux termes, il exprimerait l'idée d'une addition qualitative. En revanche, s'il marque, en tant que conjonction de coordination (jonctif pour Tesnière), une relation d'identité fonctionnelle entre deux termes, il exprimerait l'idée d'une addition quantitative. C'est ce que je me propose de vérifier dans cet article, à la lumière d'une étude comparative entre le français et le coréen.

## 2. L'enclitique *-wa* en coréen

En coréen, le jonctif équivalent à *et* et le comitatif équivalent à *avec* sont représentés par la même forme morphologique *-(k)wa*<sup>2</sup>.

### Jonctif : N1-WA N2 / [N1-WA N2]-nîn V

- 14) *hä-wa tal*                      *mul-kwa pul*  
 'soleil-et lune'                      'eau-et feu'
- 15) *insu-wa mina-nîn*      *sôul-lo*      *t'ôna-s'-ta*  
 Insoo-et Mina-Th      Séoul-Dir      partir -Pas-ST  
 'Insoo et Mina sont partis pour Séoul'
- 16) *sul-kwa*      *mul-il*      *sôk'ô-ra*  
 alcool-et      eau-Acc      mélanger-SImp

<sup>2</sup> Les formes *wa* et *kwa* sont des allomorphes conditionnés phonologiquement. La première forme apparaît derrière une voyelle, et la seconde, derrière une consonne. Elles ont également des variantes libres, qui sont *-hago*, *-(i)rang*.

‘mélange le vin et l’eau’

**Comitatif : N1-nîn N2-WA V**

17) *Insu-nîn mina-wa sôul-lo tônia-s'-ta*  
Insoo-Th Mina-Com Séoul-Dir partir -Pas-ST  
‘Insoo est parti avec Mina pour Séoul’

18) *sul-îl mul-kwa sôk'ô-ra*  
alcool-Acc eau-Com mélanger-SImp  
‘mélange le vin avec de l’eau’

La seule chose qui différencie distributionnellement les deux emplois est la place de l’enclitique *-wa*. Dans les exemples (14) à (16), *wa* figure entre les deux constituants nominaux, et on a affaire à un jonctif. Dans ce cas, la marque fonctionnelle (la marque thématique *-nîn* dans l’ex. (15) et la marque accusatif *-il* dans l’ex (16)) se met derrière les deux termes reliés par *-wa*. Ces derniers forment ainsi une seule unité syntaxique, thème dans l’exemple (15) et objet accusatif dans l’exemple (16).

Si *-wa* figure derrière un constituant nominal, non suivi d’un autre constituant nominal, on a affaire à un comitatif. Dans les exemples (17) et (18), le constituant nominal suivi de *-wa* forme une unité syntaxique, indépendamment du thème ou de l’objet accusatif.

Par ailleurs, le *-wa* comitatif n’apparaît que dans une construction prédicative, alors que le *-wa* jonctif n’apparaît que dans un syntagme nominal. En effet, la jonction de deux propositions ne peut pas être marquée en coréen par le morphème *-wa*. Cette langue utilise dans ce cas un suffixe conjonctif *-go* :

19) *insu-nîn norä-to ha-go chum-to chu-ôs'-ta*  
Insoo-Th chanson-aussi faire-SC danse-aussi danser-Pas-ST  
‘Insoo a chanté et a dansé’

Un syntagme nominal en français comme *une robe avec des dentelles* ou le titre d’un tableau de Van Gogh *Route avec cyprès et étoiles* seront traduits en coréen par une proposition adnominale dont la forme verbale est marquée par le suffixe adnominal *-(nî)n* :

20) *reisî-ga dali-n wônphisî*  
dentelle-Nom être suspendu-SA robe  
‘Litt : robe à laquelle sont accrochées des dentelles’

21) *silphônpeg-kwa pjôl-i is'-nîn gil*  
cyprès-et étoile-Nom avoir-SA route  
‘Litt : route ayant des cyprès et des étoiles’

### 3. Dépendance sémantique

#### 3.1. Comitatif

En coréen, le complément comitatif partage le même rôle sémantique<sup>3</sup> que le sujet ou l'objet accusatif dans une construction prédicative. Dans l'exemple (17), le complément comitatif a pour rôle sémantique Agent<sup>4</sup> tout comme le sujet. Dans l'exemple (18), le complément comitatif a pour rôle sémantique Patient<sup>5</sup> tout comme l'objet accusatif. Le comitatif dépend ainsi sémantiquement du sujet ou de l'objet accusatif, et seulement de ces deux cas. Il ne peut dépendre sémantiquement ni d'un datif, ni d'un locatif par exemple.

On observe à peu près le même phénomène pour certains emplois de la préposition *avec* en français. En effet, dans *Paul a rattrapé Marie avec Jacques*, le complément *avec Jacques* est interprété soit comme Agent, tout comme le sujet, soit comme Patient, tout comme l'objet direct ; dans *Paul a été rattrapé par Marie avec Jacques*, où le sujet a pour rôle sémantique Patient, le syntagme *avec Jacques* est interprété comme Patient, sans exclure toutefois son interprétation comme Agent, rôle représenté par le complément du passif *par Marie*<sup>6</sup> ; dans *Paul a partagé les bénéfices avec son associé*, où le sujet a pour rôle sémantique Bénéficiaire<sup>7</sup>, le complément *avec son associé* est aussi interprété comme Bénéficiaire. De même, dans *Paul a rangé ses chaussettes avec les siennes dans le même tiroir*, le complément en *avec* partage le même rôle sémantique que l'objet direct, à savoir Thème<sup>8</sup>. Par contre, dans l'énoncé *Il a parlé à sa femme avec son fils*, le complément *avec son fils* ne peut pas avoir comme rôle sémantique Réciplendaire<sup>9</sup> comme le

---

<sup>3</sup> Les rôles sémantiques utilisées ici sont ceux qui sont présentés par Van Valin et LaPolla (1997 : 85-86), à savoir Agent, Effector, Experiencer, Instrument, Force, Patient, Theme, Benefactive, Recipient, Goal, Source, Location, Path.

<sup>4</sup> Agent : a willful, purposeful instigator of an action or event, such as in *Leslie breaking the glass of purpose*. (Van Valin & LaPolla, 1997 : 85)

<sup>5</sup> Patient : things that are in a state or condition, or undergo a change of state or condition, e.g. *Sue being tall, sick or dying, or a window breaking*. (*Ibid.*)

<sup>6</sup> En français, le complément en *avec* semble ainsi pouvoir dépendre sémantiquement du complément du passif. En coréen, ce dernier est exprimé au datif. Le comitatif ne pouvant pas dépendre sémantiquement du datif, il ne peut pas partager le même rôle sémantique avec le complément du passif.

<sup>7</sup> Benefactive : the participant for whose benefit some action is performed, e.g. *Ned baking a cake for Yvonne, or picking up some dry cleaning for Tanisha*. (Van Valin & LaPolla, *op.cit.*: 85)

<sup>8</sup> Theme : things which are located or are undergoing a change of location (motion), as in *a book being on the table or Carl putting a book on the table*. (*Ibid.*)

<sup>9</sup> Recipient : someone who gets something (recipients are always animate or some kind of quasi-animate entity, e.g. an organization), as in *Vidhu sending a card to Hari*. (*op.cit.* : 86)

datif, et l'énoncé *\*Il est allé à Paris avec Marseille* est agrammatical, parce que le complément en *avec* ne peut pas représenter un lieu<sup>10</sup>. Dans les emplois examinés ci-dessus, le complément en *avec* joue ainsi le rôle d'un co-Agent, co-Bénéficiaire, co-Patient ou co-Thème.

La ressemblance entre le coréen et le français s'arrête pourtant là. En coréen, le comitatif partage avec le sujet ou l'objet accusatif, en plus du rôle sémantique, le même trait sémantique imposé par le verbe au sujet ou à l'objet accusatif. Dans (17), le verbe *t'ónata* ('partir') attribue au sujet le rôle sémantique Agent, et le trait sémantique [+ humain], et le comitatif, tout comme le sujet, est doté, en plus du rôle sémantique Agent, du trait sémantique [+ humain]. Dans (18), il est doté, tout comme l'objet accusatif, en plus du rôle sémantique Patient, du trait sémantique [- humain], trait imposé par le verbe *sók'ta* ('mélanger'). Le verbe coréen *sanchähgata* ('se promener') est un peu différent de son équivalent français : il n'accepte comme sujet que les noms [+ humain]. De ce fait, l'énoncé français *Il se promène avec son chien* ne peut pas se traduire en coréen littéralement, dans la mesure où le nom *chien* n'est pas doté du trait [+ humain] :

22-a) ?? *insu-nîn* *kä-wa* *sanchähka-n-ta*  
 Insoo-Th chien-Com se promener-Pst-ST  
 'Insoo se promène avec son chien'

Dans ce cas, le coréen doit recourir à une proposition subordonnée

22-b) *insu-nîn* *kä-ril* *deri-go* *sanchähka-n-ta*  
 Insoo-Th chien-Acc emmener-SC se promener-Pst-ST  
 Litt : 'Insoo se promène en emmenant son chien'

---

<sup>10</sup> P. Cadiot (1997 : 142) note cependant que le complément en *avec* peut véhiculer, à un niveau plus discursif (lié à des inférences interprétatives plus globales), des informations telles que le temps ou le lieu, avec à l'appui les exemples suivants : *Quand as-tu rencontré Paul ? – Avec les enfants !; Où est Marie ? – Avec les enfants*. Or, le complément en *avec* peut déboucher sur une interprétation temporelle dans le premier exemple à cause de la structure présupposée *quand j'étais avec les enfants* ou *quand Paul était avec les enfants* ; de même, il peut donner une interprétation locative dans le deuxième exemple par un procédé métonymique, le constituant nominal qui suit la préposition *avec* étant employé pour l'endroit où il se trouve : *Marie est là où se trouvent les enfants*. Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, le complément en *avec* partage le même rôle sémantique que le sujet, à savoir Thème, dans la mesure où il s'agit des entités localisées dans un cadre spatio-temporel. De même, dans l'exemple *Paul est dans le bureau avec Marie*, le complément en *avec* partage le même rôle sémantique que le sujet, à savoir Thème, et ne peut pas représenter un Lieu comme le complément locatif *dans le bureau*. Le rôle sémantique Location est défini par Van Valin et LaPolla (*op.cit.* : 86) comme suit : *a place or a spatial locus of a state of affairs, as in the book being on the table or Bob eating a sandwich in the kitchen*.



Il en va de même pour l'énoncé français *Il se promène avec un parapluie*. En coréen, l'emploi du comitatif est impossible dans ce cas, et on doit recourir encore à une proposition subordonnée :

23-a) \**insu-nîn*      *usan-kwa*      *sanchäkha-n-ta*  
 Insoo-Th      parapluie-Com      se promener-Pst-ST  
 'Insoo se promène avec un parapluie'

23-b) *insu-nîn*      *usan-ïl*      *kaci-ko*      *sanchäkha-n-ta*  
 Insoo-Th      parapluie-Acc      avoir-SC      se promener-Pst-ST  
 Litt : 'Insoo se promène ayant un parapluie'

D'ailleurs, en français, le complément en *avec* peut être utilisé non seulement comme un comitatif mais aussi comme un instrumental ou de moyen, ou comme un complément de manière (*Paul a frappé son frère avec un balai* ; *Paul est parti avec tristesse*). Dans ces cas, il ne partage plus le même rôle sémantique avec le sujet ou l'objet direct. En coréen, l'instrumental ou la manière ne peut pas être représenté par l'enclitique *-wa*. L'instrumental est représenté en coréen par un autre enclitique (*-lo*), et la manière, par un suffixe adverbial (*-hage* ou *-hi*). On constate ainsi que l'emploi de la préposition *avec* en français est beaucoup plus large que celui du comitatif *-wa* en coréen.

Toutefois, les verbes dits symétriques en français sélectionnent, si le sujet est au singulier, un complément en *avec*, qui montre *grosso modo* les mêmes contraintes sémantiques que le comitatif en coréen. C. Schnedecker (2002 : 104) note en effet, d'après les études portant sur les verbes symétriques (Borillo : 1971, Boons et al., 1976, Lindstromberg, 1997), les trois propriétés suivantes caractérisant ces verbes : la pluralité des participants ; la conjonction des participants (c'est-à-dire que les participants agissent ensemble) ; l'appartenance des actants à une même classe. Cette dernière propriété est comparable aux contraintes sémantiques du comitatif en coréen qu'on vient d'évoquer. L'auteur illustre cette propriété par les exemples suivants, repris à Boons et al. (1976 : 208) :

- 24) *Paul alterne avec Marie*  
 25) *Le beau temps alterne avec les pluies torrentielles*  
 26) \**Paul alterne avec les pluies torrentielles*

L'agrammaticalité de l'exemple (26) tient en effet au fait que le complément en *avec* ne partage pas le même trait sémantique que le sujet. Ceci étant dit, cette propriété ne permet pas de dégager une classe de verbes homogène, dans la mesure où un même verbe peut être considéré tantôt comme verbe symétrique tantôt non selon l'identité ou la différence des traits sémantiques des actants. C'est le cas par exemple du verbe *se bagarrer*:

- 27) *Paul se bagarre avec son frère*  
 28) (...) *Il (= R. Carver) se bagarre avec les factures (Télérama, 2632, 2000, ex. cité dans Schnedecker 2002 : 105)*

Dans l'exemple (27), le verbe *se bagarrer* serait un verbe symétrique, puisque le sujet et le complément en *avec* présentent le même trait sémantique, alors que dans (28), on n'aurait pas affaire à un verbe symétrique. On peut donc admettre avec C. Schnedecker (2002 : 105) que la symétrie provient non de la préposition *avec*<sup>11</sup>, mais de la nature des référents, et dans une moindre mesure du sémantisme du verbe.

Les contraintes sémantiques du comitatif en coréen peuvent en revanche être utilisables en français afin de circonscrire l'emploi comitatif de la préposition *avec*<sup>12</sup>, parmi d'autres emplois de cette préposition. Les différents emplois du complément en *avec* dans une construction verbale sont en fait principalement fonction du rôle et du trait sémantique du terme qui suit la préposition, par rapport au terme auquel est relié le complément en *avec* (cf. I. Choi-Jonin, 2002). Nous parlerons donc d'emploi comitatif de la préposition *avec*, lorsque son complément possède le même rôle et le même trait sémantique que le terme auquel il est relié. Or, ces propriétés semblent caractériser non seulement le comitatif mais aussi le jonctif.

### 3.2. Comitatif et Jonctif

En coréen, le comitatif et le jonctif relient deux termes ayant le même rôle et le même trait sémantique attribués par le verbe. En effet, par rapport aux exemples (17) et (18), qui comportent un comitatif ayant le même rôle et le même trait sémantique que le sujet ou l'objet, on peut avoir (15) et (16), qui comportent un jonctif. Par ailleurs, dans (17) et (18), le constituant nominal suivi du comitatif peut sans difficulté accéder en position de sujet ou d'objet accusatif, en laissant sa place au constituant nominal suivi du nominatif ou de l'accusatif. Le changement de position entre deux constituants nominaux reliés par le jonctif est également possible :

17-a) *Insu-nîn mina-wa sôul-lo tôna-s'-ta*  
 Insoo-Th Mina-Com Séoul-Dir partir -Pas-ST  
 'Insoo est parti avec Mina pour Séoul'

17-b) *Mina-nîn Insu-wa sôul-lo tôna-s'-ta*  
 Mina-Th Insoo-Com Séoul-Dir partir -Pas-ST  
 'Mina est partie avec Insoo pour Séoul'

<sup>11</sup> Voir pour la fonction de la préposition *avec*, P. Cadiot (1990, 1991, 1993, 1997, 1999), I. Choi-jonin, (1995, 2002), C. Schnedecker (2002).

<sup>12</sup> Cet emploi concerne alors le complément en *avec* de tous les verbes symétriques, mais pas seulement de ceux-ci.

- 18-a) *sul-il mul-kwa sŏk'ŏ-ra*  
alcohol-Acc eau-Com mélanger-SImp  
‘mélange le vin avec de l’eau’
- 18-b) *mul-il sul-kwa sŏk'ŏ-ra*  
eau-Acc alcohol-Com mélanger-SImp  
‘mélange l’eau avec de l’alcool’
- 15-a) *insu-wa mina-nŏn sŏul-lo t'ŏna-s'-ta*  
Insoo-et Mina-Th Séoul-Dir partir -Pas-ST  
‘Insoo et Mina sont partis pour Séoul’
- 15-b) *mina-wa insu-nŏn sŏul-lo t'ŏna-s'-ta*  
Mina-et Insoo-Th Séoul-Dir partir -Pas-ST  
‘Mina et Insoo sont partis pour Séoul’
- 16-a) *sul-kwa mul-il sŏk'ŏ-ra*  
alcohol-et eau-Acc mélanger-SImp  
‘mélange le vin et l’eau’
- 16-b) *mul-kwa sul-il sŏk'ŏ-ra*  
eau-et alcohol-Acc mélanger-SImp  
‘mélange l’eau et le vin’

On observe le même phénomène en français. Les deux termes ayant le même rôle et le même trait sémantique peuvent être reliés soit à l’aide de la préposition *avec* soit à l’aide du jonctif *et* :

- 29-a) *Paul est parti avec Marie pour Paris*  
29-b) *Paul et Marie sont partis pour Paris*
- 30-a) *Paul mélange le vin avec de l’eau*  
30-b) *Paul mélange le vin et l’eau.*

Par contre, si l’on accepte difficilement les énoncés (31-b) et (32-b) par rapport aux énoncés (31-a) et (32-a), c’est que dans le premier énoncé, le complément en *avec* ne partage pas le même trait sémantique que le sujet, même s’il peut être Agent, et que dans le second, il ne partage ni le même rôle sémantique ni le même trait sémantique que le sujet.

- 31-a) *Paul se promène avec son chien*  
31-b) *?? Paul et son chien se promènent,*
- 32-a) *Paul se promène avec un parapluie,*  
32-b) *\* Paul et un parapluie se promènent,*

Pour Tesnière, la jonction résulte du dédoublement d'un actant ou d'un circonstant. Les termes reliés par un jonctif héritent donc le même rôle sémantique associé à l'actant ou au circonstant dédoublé. L'agrammaticalité de (32-b) peut être expliquée par le fait que *parapluie* contrairement à *Paul* ne peut pas remplir le rôle de l'actant du verbe *se promener* : l'énoncé *Un parapluie se promène* n'est pas acceptable, contrairement à *Paul se promène*. L'acceptabilité douteuse de (31-b) ne peut cependant pas être expliquée par le rôle sémantique du premier actant du verbe *se promener*. *Son chien* peut remplir le rôle d'Agent tout comme *Paul* : l'énoncé *Son chien se promène* est acceptable au même titre que *Paul se promène*. L'identité du trait sémantique semble ainsi jouer un rôle non négligeable dans le phénomène de jonction en français et en coréen surtout lorsqu'il s'agit d'un Agent.

De plus, la permutation entre le constituant sujet et le constituant en *avec* est possible s'ils partagent le même rôle et le même trait sémantique :

33-a) *Paul est parti avec Marie pour Paris*

33-b) *Marie est partie avec Paul pour Paris*

34-a) *Paul se promène avec son chien*

34-b) ?? *Son chien se promène avec Paul.*

L'inacceptabilité de (34-b) peut être expliquée par le degré de l'agentivité, mis en évidence par Givón (1984 : 107) :

*Agentivity is scaled very much the same in all languages, as a cluster of properties (rather than a discrete feature). Each property is itself scalar. Typically such scales are :*

- a. *Humanity* : human > animate > inanimate > abstract
- b. *Causation* : direct cause > indirect cause > non-cause
- c. *Volition* : strong intent > weak intent > non-voluntary
- d. *Control* : clear control > weak control > no control
- e. *Saliency* : very obvious/salient > less obvious salient > unobvious/nonsalient

Il semble que le complément en *avec*, dépendant sémantiquement du sujet, ne doive pas être doté d'un trait sémantique supérieur à celui du sujet dans la hiérarchie de l'agentivité. En revanche, les constituants mis en jonction, s'ils sont employés comme Agents, doivent avoir le même degré d'agentivité.

Si donc on réserve l'emploi comitatif de la préposition *avec* aux cas où le complément en *avec* possède le même rôle et le même trait sémantique que le terme auquel il est relié, il partage, comme le comitatif en coréen, cette propriété avec le jonctif.

#### 4. Différences entre comitatif et jonctif

Le comitatif fonctionne-t-il alors exactement comme le jonctif? La réponse semble être négative. Je donnerai deux arguments, pour montrer leur différence.

Tout d'abord, le jonctif, contrairement au comitatif, ne peut relier à un terme défini ni un terme indéfini non spécifique ni un terme indéfini négatif.

35-a) *p'ol-în amuna-wa yusan-îl*  
 Paul-Th n'importe qui-Com héritage-Acc  
*nanuô kaci-go siph-ôs'-ta*  
 partager avoir-SC avoir envie-Pas-ST  
 'Paul avait envie de partager l'héritage avec n'importe qui'

35-b) \**p'ol-kwa amuna-nîn yusan-îl*  
 Paul-et n'importe qui-Th héritage-Acc  
*nanuô kaci-go siph-ôs'-ta*  
 partager avoir-SC avoir envie-Pas-ST  
 \* 'Paul et n'importe qui avaient envie de partager l'héritage'

36-a) *p'ol-în motîn saram-kwa chinha-ta*  
 Paul-Th tout le monde-Com s'entendre-ST  
 'Paul s'entend bien avec tout le monde'

36-b) \**p'ol-kwa motîn saram-în chinha-ta*  
 Paul-et tout le monde-Th s'entendre-ST  
 \* 'Paul et tout le monde s'entendent bien'

37-a) *p'ol-în nuku-wa-to<sup>13</sup> yusan-îl*  
 Paul-Th personne-Com-aussi héritage-Acc  
*nanuô kaci-go siph-ci anh-as'-ta*  
 partager avoir-SC avoir envie-SC Vnég-Pas-ST  
 'Paul n'avait envie de partager l'héritage avec personne'

37-b) \**p'ol-kwa nuku-to-nîn yusan-îl*  
 Paul-et personne-aussi-Th héritage-Acc  
*nanuô kaci-go siph-ci anh-as'-ta*  
 partager avoir-SC avoir envie-SC Vnég-Pas-ST  
 \* 'Paul et personne n'avaient envie de partager l'héritage'

Comme on peut le constater dans les exemples précédents en coréen et en français, les deux constituants nominaux, bien qu'ils partagent le même rôle et le même trait sémantique, ne peuvent être reliés que par le comitatif, et non

---

<sup>13</sup> En coréen, l'indéfini négatif est représenté par la combinaison de *nuku* ('qui') et l'enclitique *-to*, équivalent approximativement à *aussi* ou *même*. Pour les indéfinis en coréen, cf. I. Choi-Jonin & R. Takeuchi-Clément (2002).

par le jonctif, et ce, à cause de leur différence référentielle. Nous reviendrons sur cette question dans la section suivante.

Une autre différence qui sépare le comitatif et le jonctif en coréen et en français réside dans l'interprétation du procès. Prenons l'exemple (38).

38-a) *p'ol-in mari-wa kyôlhon-hä-s'-ta*  
Paul-Th Marie-Com mariage-faire-Pas-ST  
'Paul s'est marié avec Marie'

38-b) *p'ol-kwa mari-nin kyôlhon-hä-s'-ta*  
Paul-et Marie-Th mariage-faire-Pas-ST  
'Paul et Marie se sont mariés'  
ou 'Paul et Marie sont mariés'

Dans (38-a), qui comporte un comitatif, on n'a qu'une seule interprétation, à savoir 'Paul s'est marié avec Marie'. Cet énoncé représente un événement, en l'occurrence le mariage de Paul et de Marie<sup>14</sup>. Par contre dans (38-b), qui comporte un jonctif, on peut avoir deux interprétations : soit, 'Paul s'est marié avec Marie', soit 'Paul (s)'est marié et Marie aussi'. L'énoncé représente donc soit un événement soit deux événements. L'ambiguïté d'interprétation peut être levée par la présence d'un adverbe. S'il s'agit d'un seul événement, en coréen, peut apparaître dans l'exemple (38-b) l'adverbe *sôro* ('réciproquement')<sup>15</sup>, et en français l'adverbe *ensemble*. S'il s'agit de deux événements, peut apparaître dans cet exemple l'adverbe *kagca* ('chacun'), ou le quantifieur *tul ta* ('tous les deux') en coréen, et en français, l'adverbe *séparément*.

Certains verbes symétriques font cependant exception à cette double possibilité d'interprétation de l'énoncé comportant un jonctif. Il s'agit de ceux qui acceptent difficilement l'emploi absolu du complément en *avec*, tels

---

<sup>14</sup> Cette analyse est valable non seulement pour l'exemple (38), qui exprime la réciprocité, mais aussi pour *Paul a déjeuné avec Marie*, qui exprime le parallélisme. Ce dernier énoncé représente un seul événement, à savoir le déjeuner de Paul et de Marie. En revanche, l'énoncé *Paul et Marie ont déjeuné* représente soit un seul événement (interprétation qui peut être renforcée par la présence de l'adverbe *ensemble*), soit deux événements (*Paul a déjeuné et Marie aussi* : interprétation qui peut être renforcée par la présence de l'adverbe *séparément*).

<sup>15</sup> Pour Hong C-S (1989), un des critères permettant de distinguer, en coréen, le complément comitatif des verbes symétriques et celui des autres verbes est que le premier se combine avec l'adverbe *sôro* ('réciproquement') et le second, avec l'adverbe *hamk'e* ('ensemble'). Cependant les verbes *tongkôhata* ('cohabiter'), *nanuô kacita* ('partager') qui font partie des verbes symétriques, étant donné leur impossibilité de se combiner avec *honcasô* ('seul'), se combinent avec *hamk'e* ('ensemble') et non avec *sôro* ('réciproquement'). La combinabilité avec l'adverbe *sôro* ou *hamk'e* est donc fonction du sémantisme des verbes. Tous les verbes symétriques en coréen ne sont pas caractérisés par la réciprocité.

que *coexister, cohabiter, coïncider, communiquer, se concerter, concorder, confluer, converger, cooccurrer, correspondre, croiser, en découde, diverger, s'entendre, frayer, interagir, se mesurer, rimer, rivaliser, toper, traiter, voisiner*<sup>16</sup>. En effet, le verbe *cohabiter*, par exemple, peut difficilement être employé sans le complément en *avec*, quand le sujet est au singulier (*\*Paul cohabite*), et de ce fait, lorsque le sujet de ce verbe est représenté par deux termes reliés par le jonctif, on peut difficilement avoir comme interprétation que chacun cohabite séparément (*Paul et Marie cohabitent*). On observe le même phénomène avec les équivalents coréens de ces verbes.

## 5. Addition qualitative vs Addition quantitative

Le complément comitatif en coréen et l'emploi comitatif de la préposition *avec* en français, tout comme le jonctif en français et en coréen, relie deux termes ayant le même rôle et le même trait sémantique. Ils se distinguent pourtant du jonctif au niveau référentiel, pouvant relier à un terme défini, un indéfini non spécifique et un indéfini négatif ; ils s'en distinguent aussi par leur représentation d'un seul événement, et non de deux événements. Ce deuxième critère ne concerne cependant pas certains verbes symétriques, comme nous l'avons vu plus haut.

Ces deux propriétés qui différencient le comitatif et le jonctif peuvent servir d'arguments en faveur de l'idée de l'addition qualitative pour le comitatif et de celle de l'addition quantitative pour le jonctif. En effet, les indéfinis non spécifiques du type *n'importe qui/quoi* et *tout le monde* font abstraction des propriétés permettant de différencier les entités appartenant à la même classe. L'addition d'une propriété aléatoire à une entité définie est qualitative : on a toujours la même entité, modifiée seulement qualitativement. Si un indéfini négatif ne peut apparaître qu'avec le comitatif, et non avec le jonctif, c'est que ce dernier qui vise à créer un nouvel ensemble en additionnant au moins deux ensembles différents, ne peut pas remplir son rôle avec une quantification nulle. Le comitatif peut en revanche très bien accepter une quantification nulle, dans la mesure où son rôle n'est pas de créer un autre ensemble, mais d'apporter une modification à un ensemble déjà existant ; l'existence de cet ensemble n'est pas niée, même s'il n'y a aucune modification. De même, on peut parler d'une addition quantitative lorsqu'il y a fusion de deux événements, et non quand on en a un seul.

Un problème se pose pourtant pour les additions entre entités définies, entre entités indéfinies, ainsi qu'entre une entité définie et une entité indéfinie

---

<sup>16</sup> Cette liste de verbes provient de Boons et al. (1976 : 328-332). Il s'agit des verbes présentés dans la table 35 S, et qui n'acceptent pas la construction No V, alors qu'ils acceptent le complément en *avec*.

spécifique. Celles-ci peuvent apparaître aussi bien avec le comitatif qu'avec le jonctif. En effet, dans tous les exemples cités plus haut ((1) à (11)), qui illustrent l'emploi conjonctionnel de *avec* en français, les deux termes reliés sont :

- indéfini spécifique et indéfini spécifique quantitatif (ex.1)
- défini et défini (ex. 3, 5, 6, 7, 9, 10)
- défini et indéfini spécifique quantitatif (ex. 2, 4, 8, 11).

Le complément en *avec* exprime-t-il dans ce cas, comme le jonctif, une addition quantitative ?

Aucun de ces exemples, sauf ce fameux exemple (8) de La Fontaine<sup>17</sup>, ne se prête, en revanche, à l'interprétation de la représentation d'un double événement. Les deux termes reliés par *avec* représentent les participants qui accomplissent ensemble une même action, ou ceux qui se trouvent dans une même situation.

L'emploi dit conjonctionnel de la préposition *avec* semble donc néanmoins se distinguer du jonctif. Par ailleurs, tous les exemples de (1) à (11) sont présentés dans une phrase assertive et affirmative. Dans une phrase négative, la différence s'observe plus nettement. Considérons les exemples suivants :

- 39-a) *Paul n'est pas venu avec sa femme.*
- 39-b) *Paul et sa femme ne sont pas venus.*
  
- 40-a) *Paul n'est pas parti avec toute sa bande.*
- 40-b) *Paul et toute sa bande ne sont pas partis.*

Dans ces exemples, la préposition *avec* ou le jonctif *et* relie un terme défini à un autre défini, ou un terme indéfini spécifique quantitatif à un défini. Or, dans (39-a) et (40-a), la négation ne porte que sur le complément en *avec*, alors que dans (39-b) et (40-b), elle porte sur le sujet, représenté par deux termes reliés par le jonctif. Autrement dit, dans (39-a), Paul est venu, mais pas sa femme, et dans (40-a), Paul est parti, mais pas toute sa bande, alors que dans (39-b), ni Paul ni sa femme ne sont venus, et dans (40-b), ni Paul ni toute sa bande ne sont partis. On peut alors dire que dans (39-a), la venue de Paul n'incluait pas sa femme, alors que dans (39-b), il n'y avait pas de venue de Paul et sa femme, ou il n'y avait ni la venue de Paul ni celle de sa femme.

---

<sup>17</sup> La première interprétation de la première phrase *Le singe avec le Léopard gagnaient de l'argent à la foire*, sans connaître l'histoire, semble être : 'Le singe et le léopard gagnaient ensemble ou en collaboration de l'argent à la foire'. Or, la suite de l'histoire montre qu'ils gagnaient de l'argent à la foire séparément, et non ensemble. Ce sont donc deux événements fusionnés qui sont représentés dans cette première phrase. C'est le seul cas où le mot *avec* fonctionne comme le jonctif *et*, en représentant deux événements fusionnés.



Ce qui montre bien qu'avec la préposition *avec*, il y a l'addition d'un participant à un ensemble déjà construit (en l'occurrence la venue de Paul), alors qu'avec le jonctif *et*, il y a la construction d'un nouvel ensemble additionnant deux ensembles existants (en l'occurrence l'ensemble formé par Paul et sa femme, ou celui formé par la venue de Paul et celle de sa femme).

Par ailleurs, le complément en *avec* peut être focalisé indépendamment du constituant auquel il est relié, en acceptant par exemple la focalisation du type correction<sup>18</sup> comme dans (41-a), ce qui est impossible pour les termes reliés par le jonctif, comme le montre l'exemple (41-b) :

41-a) *Paul ne s'est pas disputé avec Marie, mais avec Brigitte.*

41-b) \* *Paul et Marie ne se sont pas disputés, mais Brigitte.*

On remarque encore une fois que l'énoncé (41-a), qui comporte le complément en *avec* met en relief le participant ajouté à un ensemble déjà construit (à savoir la présupposition du fait que Paul s'est disputé avec quelqu'un), alors que les termes reliés par le jonctif ne peuvent fonctionner indépendamment l'un de l'autre, ni syntaxiquement, ni sémantiquement, ni pragmatiquement, dans la mesure où ils constituent deux sous-ensembles nécessaires à la création d'un autre ensemble.

L'addition d'un participant à un ensemble déjà construit est d'ordre plutôt qualitatif, alors que l'addition de deux ensembles, qui construit un autre ensemble, est d'ordre quantitatif.

## 6. Conclusion

L'hypothèse avancée par Tesnière, selon laquelle la jonction est un phénomène quantitatif et la translation est un phénomène qualitatif, semble donc être vérifiée pour la préposition *avec* et le jonctif *et*. La préposition *avec*, dans son emploi comitatif, qui comprend l'emploi dit conjonctionnel, exprime l'idée d'addition qualitative, alors que le jonctif *et* exprime l'idée d'addition quantitative. Cette hypothèse est bien évidemment valable également pour le comitatif et le jonctif en coréen, qui m'ont servi à bien distinguer l'emploi comitatif de la préposition *avec* de ses autres emplois.

### Abréviations

Acc : Accusatif

Com : Comitatif

---

<sup>18</sup> Voir pour les différents types de focalisation, S. Dik (1989 : 282-283). Ce test est un des tests utilisés par H. Skarabalova (2002), pour mettre en évidence, en tchèque, la différence entre l'emploi conjonctionnel du comitatif ('comitative coordination') et le comitatif employé comme VP-adjoint ('comitative VP-adjuncts').

Dir : Directionnel	SC : Suffixe conjonctif
Moy : Moyen	SImp : Suffixe Impératif
Nom : Nominatif	ST : Suffixe terminal
Pas : Passé	Th : Thème
Pst : Présent	Vnég : Verbe négatif
SA : Suffixe adnominalisant	

## Références

- Antoine, G. (1958), *La coordination en français*, Ed. d'Artrey, Paris.
- Boons, J.-P., Guillet, A., Leclère Ch. (1976), *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève-Paris, Droz.
- Borillo, A. (1971), « Remarques sur les verbes symétriques du français », *Langue française*, 11,17-31.
- Bruno, F. (1926), *La pensée et la langue*, Ed. Masson et Cie.
- Cadiot, P. (1990), « La préposition avec : grammaire et représentation », *Le français moderne*, 58, 152-173.
- Cadiot, P. (1991), « A la hache ou avec la hache ? Représentation mentale, expérience située et donation du référent », *Langue française*, 91 : *Prépositions, représentations, référence*, 7-23.
- Cadiot, P. (1993), « De et deux de ses concurrents : avec et à », *Langages*, 10 : *La couleur des prépositions*, 68-106.
- Cadiot, P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*, A. Colin.
- Cadiot, P. (1999), « Espaces et prépositions », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 6 : *Approches sémantiques des prépositions*, 43-70.
- Choi-Jonin, I. & Takeuchi-Clément, R. (2002), « Les indéfinis nominaux [+Humain] en coréen et en japonais: NUKU/AMU et DARE », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t.XCVII, fasc. 1, 453-485.
- Choi-Jonin, I. (1995), « La préposition avec : opérateur de (dé)composition », *SCOLIA*, 5, 109-129.
- Choi-Jonin, I. (2002), « Comment définir la préposition avec ? », *SCOLIA*, 15 : *La préposition française dans tous ses états – 4*, 7-20.
- Dik, Simon C. (1989), *The Theory of Functional Grammar, Part I: The Structure of the Clause*, Dordrecht, Foris publications.
- Givón, T. (1984), *Syntax. A Functional-Typological Introduction*, Volume 1, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Hong, Chai-Song (1989), « cadongsacôg tächingtongsäi thongsaroncôg cōngi » ('Définition syntaxique des verbes intransitifs symétriques'), in *hyōntä hangugô tongsakumunü yōngu* ('Études des phrases verbales en coréen contemporain'), éd. Thap, 97-122.
- Lindstromberg, S. (1997), *English Prepositions explained*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

- Marouzeau, J. (1951), *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Paul Geuthner, 3<sup>e</sup> édition augmentée et mise à jour 1951, 3<sup>e</sup> tirage 1969.
- Schapira, Ch. (2002), « Préposition et conjonction ? Le cas de *avec* », *Travaux de linguistique*, 44 : *La préposition, suite*, 89-100.
- Schnedecker, C. (2002), « A propos des emplois régis d'*avec* », *Travaux de linguistique*, 44 : *La préposition, suite*, 101-113.
- Skrabalova, H. (2002), « Comitative conjuncts vs comitative adjuncts : Evidence from Czech », <http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/ED/student/stas/article.htm>, 10p.
- Tesnière, L. (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, 2<sup>e</sup> éd., 4<sup>e</sup> tirage (1982), Paris, Klincksieck.
- Van Valin, R. D. & LaPolla, R. J. (1997), *Syntax. Structure, meaning and function*, Cambridge, Cambridge University Press.